L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 11 DECEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

[illegible] Officiel de l'Etat, du Conseil [illegible] Conseil de la Première [illegible] et de la Commission de [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 11 DECEMBRE.

[illegible] mauvaise foi lorsqu'elle dépasse certaines [illegible] cesse d'être odieuse pour devenir ridicule. [illegible] elle n'est plus même dangereuse, [illegible] le rire. Le journal qui s'obstine à [illegible] voie déplorable perd le peu d'in[illegible] qu'il pourrait autrement exercer.

[illegible] a été frappé du langage plein de fer[illegible] le Président tient dans son message, au sujet des lois de Compromis. Eh [illegible] croirait-on, un journal de la Nouvelle-Orléans, le seul heureusement de TOUTE la [illegible] orléanaise, ose affirmer sérieusement [illegible] prend-il ses lecteurs, grand Dieu!) [illegible] M. Fillmore engage les abolitionistes du Nord à demander la révocation de la loi sur les esclaves fugitifs. Il cite même une phrase tron[quée], et après ce merveilleux tour de force, il s'é[crie] avec une naïveté charmante: "Nous nous [expliquons] maintenant le silence de certains journaux sur le passage que nous venons de [citer]."

En vérité!

Ma foi, contre notre habitude, nous allons [lui répondre], ne fût-ce que pour venger vos [lecteurs] qui ne sont pas aussi bêtes que vous [semblez] le croire.

Et d'abord commençons par votre terrible [phrase]. La voici:

"[Dans un] gouvernement comme le nôtre, où [les lois] sont passées par la majorité des repré[sentans du] peuple, et où les représentans sont [élus] pour un temps si court, toute loi im[populaire] doit être promptement abrogée."

Nous prendrons la liberté de vous mettre sous [les yeux] notre traduction à laquelle vous avez [fait subir] cette phrase en l'altérant et en la [tronquant] d'une façon assez maladroite pour [que] vous lassions même pas l'honneur de vous [accuser] de perfidie.

La Constitution a imposé au Président le de[voir] de faire exécuter fidèlement les lois. Dans [un] gouvernement comme le nôtre, où toutes les [lois sont] passées par la majorité des représen[tans du] peuple, et où ces représentans sont [élus] pour un temps si court, que [illegible] doit promptement être [illegible] peu probable que les lois ren[contrent] leur exécution, une résistance [illegible] Mais on ne doit pas oublier que notre [illegible], et qu'il peut y avoir des inté[rêts] des [illegible] locaux, susceptibles de ren[dre] odieuse dans certains lieux en mê[me temps] qu'elle est populaire dans d'autres; [illegible] arriver que des personnes inconsi[dérées], égarées par leurs passions, soient entraî[nées à] résister à des lois qu'ils désapprouvent. [illegible] devraient songer que sans lois il [n'y a pas] de liberté possible; que lorsque la loi [illegible] la tyrannie règne sous la [forme] du despotisme militaire ou de la violence [illegible] lorsque la loi est bien administrée, [illegible] de sa protection, nul au-dessus [illegible] Vous, messieurs, et le pays, [illegible] qu'autant qu'il sera en [illegible] partout et toujours la [illegible] fidèlement exécu[tée] [illegible] devoir, qui [illegible] par la Constitution [illegible] devant au[illegible] toujours [illegible] à mesure qu'elles [illegible] avec prudence et fermeté.

[Notre] traduction elle-même ne rend peut-[être pas le] texte anglais avec une exactitude ri[goureuse]. M. Fillmore dit que sous l'empire [illegible] une loi impopulaire *peut* [être] [illegible] abrogée par le Congrès. Nous lui [illegible] *doit* être abrogée. Mais [illegible] sera trait absolument le même. [illegible] après le Président ajoute, [illegible] sa pensée et motiver qu'il ap[illegible] TOUTES les lois formant le Compro[mis] [illegible] *Mais on ne doit pas oublier* que notre [illegible] et qu'il peut y avoir des intérêts [illegible] locaux, susceptibles de rendre [illegible] dans certains lieux en même [temps] [illegible] *est populaire* dans certains autres; [illegible] *arriver que des personnes inconsidé[rées]* [illegible] *par leurs passions, soient entraînées* [illegible] *des lois qu'ils désapprouvent.*

[illegible] M. Fillmore fait ici évi[demment allusion] à la loi sur les esclaves fugi[tifs] [illegible] certains Etats du Nord, *popu[laire]* [illegible] Sud, et il déclare nettement qu'il [illegible] *les personnes inconsidérées, égarées par* [illegible] *passions,* qui puissent *songer à y résister,* [illegible] LA DÉSAPPROUVENT.

[illegible] que signifierait toute la fin du para[graphe], et, comme vous le prétendez sans le [illegible] pourtant, le Président poussait hypocrite[ment à] la *révocation* de la loi!

[Nous] pourrions citer à notre tour toute cette [partie] du message où le Président se prononce [illegible] en faveur du MAINTIEN [des lois de] Compromis, ce qui n'est certes pas [illegible] avec la singulière pensée d'ABRO[GATION] que nos facétieux confrères attri[buent] si plaisamment à M. Fillmore. Leur [illegible] imaginative ne pouvait-elle donc rien [illegible] de mieux? Et leur prose qui *s'ul*[illegible] même temps que les étoiles, n'offrira-[t-elle] [illegible] de plus saillant?

[illegible] contenterons aujourd'hui—car [illegible] de revenir sur ce sujet—[illegible] le passage suivant où le Président [illegible] le Compromis, *y compris la loi sur* [illegible] est le meilleur qu'il fût possible d'a[dopter] et qu'il le considère, *en principe et en fait*, [comme un règlement] DEFINITIF.

[illegible] considère la série de mesures dont je viens [illegible] et qui composent le Compromis, com[me un] règlement, *en principe et en fait* un règle[ment] DEFINITIF des dangereuses et irritan[tes] questions ouvertes jusqu'alors. La plupart de [illegible] n'échappe maintenant à votre con[illegible] lorsqu'elles ont résolues sont *irrévo*[illegible] après l'opposition qu'elles ont toutes [illegible] il est facile de présumer que chacune [illegible] à ses imperfections, mais comme [illegible] les unes des autres et se lient [illegible] entre elles, il en résulte pour le pays [le] MEILLEUR système de Compro[mis qu'il] fut possible d'obtenir d'opinions et [d'intérêts] diamétralement opposés.

[C'est] pour cette raison *je vous recommande d'ad[hérer] au règlement établi par ces mesures* jus[qu'à ce] que le temps et l'expérience nous démon[trent] la nécessité de passer de nouvelles lois pour [illegible] que *ce règlement ne soit violé* ou [illegible] mette obstacle à son exécution.

[Voilà] notre réponse. Elle nous a été d'au[tant plus] facile à faire, que nous avons laissé [parler le] Président lui-même. Vous verrez ce[illegible] nos délicieux confrères accuseront M. [Fill]more de n'avoir pas voulu dire ce qu'il a [illegible] sont certes bien capables.

PREMIERE SEANCE DU CONGRES.

[illegible] de ce mois que la seconde session [illegible] Congrès a été ouverte. Les [illegible] étant en majorité ont pu se [illegible] immédiatement. Cependant la re[prise des] travaux a dû être différée au lende[main] [illegible] sortiendemain.

[Ce qui] caractérise cette première séance si [c'est] la présentation du message du Prési[dent]. Ce document a été accueilli avec une [illegible] marquée par le Sénat et la Cham[bre des] Représentans.

[L'élec]tion de M. Morrison, du Maine, étant [illegible] la Chambre, sur la proposition de [illegible] a refusé l'examen des titres au comité [illegible] au financement de ce soin.

[Les journ]aux de Washington nous appren[nent] [illegible] Congrès était aux trois quarts com[plet] [illegible] nominal n'a constaté qu'un petit [nombre d'ab]sences, et les sièges vacans seront [bientôt] occupés car les retardaires sont tous [en route] et arriveront incessamment à leur [poste].

[illegible] des honorables est d'un bon [illegible] de leurs de leurs délibéra[tions]. Sans doute, ils voudront compenser le [temps] perdu pendant la dernière session. Qu'ils [y mettent] un peu de bonne volonté, qu'ils son[gent] moins à eux qu'au pays, qu'ils ne visent [pas] autant aux succès de tribune, qu'ils se [préoccupent] avant tout des intérêts du peuple, [qu'ils] mettent un peu de diligence dans l'expé[dition] des affaires, et il leur sera facile de satis[faire leurs] commettans.

[illegible] oublieront pas, nous l'espérons, que le [peuple] exige de ses mandataires autre chose [que] de stériles discussions. Il lui faut des actes [et non] des paroles. On a fait dans les deux [Chambres] d'assez beaux discours sur la théorie [de l'es]clavage, il est temps que l'on revienne à [la réalité] et que l'on sorte des nuages pour s'oc[cuper] des grandes questions qui se rattachent [directement] aux intérêts matériels de la nation. [La] révision du tarif douanier, non pour l'élever [mais] pour y introduire des modifications indis[pensables], la réduction du tarif postal et l'inau[guration] d'un système national d'améliorations [intérieures], voilà des questions qui méritent de [fixer] l'attention du Congrès et qui demandent [une] solution sinon immédiate au moins pro[chaine].

RAPPORT DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES POSTES.

Les rapports de quatre des secrétaires formant le cabinet du Président des Etats-Unis ont été présentés au Congrès, le 2 décembre, c'est-à-dire le jour même de l'ouverture de la session. Ces documens, qui sont adressés au Président et qui sont par conséquent transmis aux Chambres en même temps que le message de ce dernier, renferment un compte-rendu détaillé de la situation des différentes branches du service public. Ils sont malheureusement trop longs pour que nous puissions les reproduire. Nous nous bornerons à en donner une analyse, et nous commencerons aujourd'hui par le rapport du Directeur-général des postes qui, tout en étant le plus bref, n'est pas le moins remarquable. Le rapport du secrétaire du trésor étant adressé directement au Congrès n'a pas encore été publié.

M. Hall confirme les faits énoncés par M. Fillmore dans son message. Il y a aux Etats-Unis 5,500 routes postales, offrant une longueur totale de 178,672 milles. Le parcours de la malle-poste pendant l'année qui vient de s'écouler a été de 46,541,423 miles, les frais de transport s'élevant à $2,724,426, soit un peu plus de 5 *cents* par mille.

Il a été créé pendant les douze derniers mois 649 nouvelles routes postales, ce qui a augmenté la longueur totale des routes de 10,969 milles, le parcours de 3,997,354 milles, et les frais de transport de $342,440.

La Californie et l'Oregon ne sont pas compris dans les chiffres précédens.

Il y a cinq routes postales étrangères offrant une étendue de 15,079 milles.

L'augmentation du service de la malle pendant la dernière année fiscale est de 9. 4[1]10 pour cent environ, et l'accroissement de frais de 12 7[1]10 pour cent.

Le nombre des maitres de postes nommés pendant l'année qui s'est terminée le 30 juin 1850, s'élève à 6,518. Deux mille six cents de ces maitres de poste ont été nommés pour remplir des vacances occasionnées par la démission des anciens officiers; 233, pour remplir des vacances occasionnées par des décès; 262 par suite de vacances causées par un changement dans la localité de quelques bureaux de poste; 1,144, par suite de destitutions; 1,979 par suite de la création de nouveaux bureaux.

Il y avait en tout aux Etats-Unis, à la fin de l'année fiscale, 18,417 bureaux de postes. Il a été créé dans l'espace des douze derniers mois 1,979 bureaux de poste, et 309 ont été fermés.

La recette brute des postes a été de $5,499,981—86. En y ajoutant un crédit de $200,000 voté par le Congrès et en retranchant $147,013—38 dûes au gouvernement de la Grande Bretagne pour le transport des malles par les steamers anglais, le revenu brut se trouve être de $5,552,971—48. Les dépenses se sont élevées à $5,212,953—43, ce qui laisse un surplus de recettes montant à $340,018—05. En y comprenant les crédits auxquels le département n'a pas touché, l'actif dont celui-ci pourrait disposer n'est pas moindre de $1,132,015—82.

Les dépenses du présent exercice sont évaluées à $6,019,809—80, et les revenus à $6,166,616—25, ce qui laissera un surplus de $146,806—38.

L'augmentation des recettes durant les quatre dernières années a été successivement de 11 1[1]4 pour cent, de 7 1[1]2, de 14 1[1]5 et de 14 1[1]4.

Le service par la malle étrangère laisse encore beaucoup à désirer. Il est urgent de prendre des arrangemens pour établir l'échange de la correspondance sur les bases de la réciprocité. Une négociation a déjà été ouverte dans ce but, et tout fait espérer qu'elle sera couronnée de succès.

Le service de la malle dans l'Oregon et en Californie n'est pas encore parfaitement organisé. Il serait peut-être nécessaire, à cause de l'éloignement de ces deux Etats, d'y envoyer un sous-directeur et un auditeur. Cependant il conviendrait mieux d'autoriser le directeur-général à envoyer en Californie un agent spécial dont la compétence lui sera connue, pour y organiser le service sur un pied irréprochable.

Nous omettons des détails secondaires qui n'offriraient aucun intérêt, pour arriver à la partie la plus importante du rapport. M. Hall recommande de réduire le tarif postal et de fixer le port des lettres au taux suivant: trois *cents* pour toute lettre, quelle que soit sa destination à l'intérieur, qui sera affranchie; et cinq *cents* pour toutes celles qui ne le seront pas. Il serait en même temps permis au directeur-général d'opérer une nouvelle réduction de un cent, sur les trois payés par les lettres affranchies, lorsque les recettes dépasseraient les revenus de plus de cinq pour cent pendant deux années consécutives. M. Hall recommande également de réduire à vingt *cents* le port des lettres destinées à la Californie, et de fixer à deux *cents* le port des pamphlets, brochures, revues et autres publications, pesant deux onces ou moins, et un *cent* de plus par chaque once additionnelle.

Toutes ces réductions diminueraient les recettes des postes pendant une période de trois ou quatre ans, mais le surplus de revenus que possède actuellement le département servira à combler le déficit, et puis, il faudrait soit abolir les franchises postales soit payer au département le montant de ce service exceptionnel et gratuit.

Si le Congrès se décidait à opérer les réductions sollicitées plus haut, il faudrait que le nouveau tarif fût mis en vigueur dès le commencement du mois de juillet prochain.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Arrivée de l'Asia.

Le steamer anglais *Asia*, parti de Liverpool le 23 novembre, est arrivé à New-York.

La tranquillité règne en France.

Le roi de Prusse, dans le discours qu'il a prononcé devant la Chambre, a semblé incliner du côté de ceux qui veulent la guerre. L'aspect des choses est cependant moins menaçant. Les ministres du Hanovre ont consenti au passage des alliés sur le territoire national.

Le marché aux cotons de Liverpool est languissant. Le fair Orleans est coté à 8 d., le fair Upland et le Mobile à 7 3[1]4. Les ventes des trois jours précédant le départ du steamer montent à 14,000 balles. Les sucres sont fermes et les mélasses n'ont pas varié. Il y a une grande amélioration dans le marché aux tabacs.

Les prix du coton au Havre ont fléchi de 1 franc.

Les navires *Severn* et *Walker*, de la Nlle-Orléans, ont relâché à Portsmouth.

Arrivée de l'Empire City et du Georgia.

Le steamer *Empire City* est arrivé à New-York, venant de Chagres. Il a apporté quatre millions environ de poudre d'or. Un grand nombre de passagers se trouvaient à bord.

Le *Georgia*, venant aussi de Chagres, est entré dans la rade de New-York avec 330 passagers.

Jenny Lynd.

Jenny Lind est arrivée à Baltimore. Le premier billet a été vendu $100.

NOUVELLES PAR L'*EUROPA*.

En attendant nos journaux français que la malle nous apportera sans doute ce matin, nous continuons à emprunter aux feuilles du Nord les quelques bribes de nouvelles que leur transmet le télégraphe.

Ce n'est pas seulement à Paris que le message de Louis-Napoléon a été accueilli avec satisfaction; la province s'est associé à la capitale et les journaux des départemens sont unanimes dans les éloges qu'ils accordent au manifeste du président.

Un journal de Francfort publie les détails de l'engagement qui a eu lieu le 8 novembre entre un corps d'armée austro-bavarois et quelques régimens de troupes prussiennes. Le prince Taxis marchait sur Fulda qu'il croyait inoccupé; son avant-garde s'engagea dans le défilé qui porte le nom de cette dernière ville, et, débouchant sur la plaine, se dirigea vers Bronzall, sans même charger les armes. Mais les Prussiens avaient devancé les alliés et pensant sans doute que ceux-ci venaient les attaquer ils prirent l'offensive et ouvrirent contre l'avant-garde austro-bavaroise un feu nourri de mousqueterie. Les Autrichiens livrèrent alors l'assaut à la place et en délogèrent l'ennemi qui battit en retraite jusqu'à Hereford.

La Prusse a rassemblé à la hâte une armée de 400,000 hommes et paraît décidée à tenir tête à l'Autriche malgré l'alliance que celle-ci a contractée avec la Russie et que triple ses forces. En Angleterre, où l'on se préoccupe vivement des troubles survenus en Allemagne, à cause de la perturbation commerciale que cet état de choses peut occasionner, les premières alarmes ont fait place à la confiance. On est persuadé que la paix de l'Europe ne sera pas troublée.

Un grand mécontentement règne à Berlin contre le cabinet de Frédéric Guillaume; il est même probable que plusieurs portefeuilles changeront de mains.

Le Hanovre ne s'est pas encore prononcé; la Saxe arme en toute hâte et semble incliner vers le parti de l'Autriche.

Cette dernière puissance est plus que jamais décidée à mettre fin à la guerre des duchés. Si la Prusse refuse de se soumettre, elle aura à lutter contre la plus formidable coalition qui ait existé depuis longtemps, à moins que l'Angleterre et la France interviennent pour barrer le chemin aux alliés.

Alep, en Turquie, a été le théâtre d'une sanglante émeute. Les Francs, pourchassés par les Musulmans, ont péri en grand nombre sous l'épée de ces fanatiques. Les soldats du Sultan ont assisté impassibles à cette horrible boucherie.

Le vaisseau turc *Neiri Shevket* a sauté dans le port de Constantinople, le 25 octobre. L'explosion a été si terrible, que le navire a été partagé en deux et que le pont supérieur et tous les canons ont été lancés à une grande hauteur dans l'air. Les victimes de cette affreuse catastrophe sont au nombre de neuf cents. On compte parmi les morts six capitaines, quatorze lieutenans et un commodore.

THEATRE D'ORLÉANS.

Reprise de Robert le Diable—Mlle Baron.

Demain soir l'administration offre au public une reprise du plus haut intérêt, celle de *Robert* pour la continuation des débuts de M. Génibrel, première basse. L'annonce de la reprise du chef-d'œuvre de Meyerbeer suffirait pour remplir la salle, mais lorsque nous aurons ajouté que Mlle. Baron, la charmante artiste du théâtre des Variétés, doit remplir pour cette fois le rôle d'*Héléna*, il nous restera à féliciter ceux des habitués du jeudi qui seront assez heureux pour se procurer une place.

Chronique Locale.

Variétés de Placide—Ce théâtre est toujours le lieu de rendez-vous de la fashion américaine; le spectacle de ce soir offre un attrait irrésistible.

Foire au profit des orphelins—Nous voyons avec plaisir la foule s'empresser de se rendre à l'appel qui lui est fait, par les dames de notre ville, en faveur des orphelins de la 3e municipalité. Hier soir la salle de bal St. Louis, où se tient la foire, offrait un aspect des plus animés, et les objets présentés par les jolies mains des marchandes improvisées se vendaient avec facilité.

Succession McDonogh—Une pétition a été enregistrée hier, à la Cour de Circuit des Etats-Unis, par J. R. Grymes, Benjamin et Micou, Mott et Frazier, et Reverdy Johnson, avocats, au nom des héritiers de John McDonogh contre les exécuteurs testamentaires et le Maire et les Municipalités de la Nouvelle-Orléans. Les plaignants demandent que les parties soient appelées en Cour le premier lundi de janvier prochain, pour déduire les raisons pour lesquelles les exécuteurs testamentaires ne se démettraient pas de leur charge, et les municipalités n'abandonneraient pas leurs prétentions à la succession.

Voici les noms des héritiers qui réclament les biens laissés par le défunt:—Mary Murdoch et son mari, Anne Cole, Elizabeth Wayne et son mari, Geo. T. Jenkins, agissant comme tuteur de ses enfants mineurs, tous résidents de Baltimore; Geo. T. Cole, de la Caroline du Sud; Louisa Cheffey et son mari, de la Virginie; Jeane Beaver et son mari, Robert H. Hammet, Jesse Hammet, Anne Maria Smooth et son mari, tous du Maryland; Eliza Henderson et son mari, du Texas, Sarah Day et son mari, Rosalba Lynch, du Maryland; Maria Louisa Ord, de la Californie, et Wm F. Murdoch, agissant comme tuteur de Louisa Welch et autres enfans mineurs, tous de Baltimore.

Nous donnons en anglais la substance de la pétition.

Cinquième Cour de District—Juge Buchanan—Le gérant [illegible] au nom des exécuteurs testamentaires de la succession McDonogh, pour la ville de Baltimore, a demandé à cette Cour que ces exécuteurs soient qualifiés sans avoir à fournir les sécurités demandées. Le juge donnera sa décision probablement aujourd'hui.

Première Cour de District—Cette Cour ne s'est occupée hier que d'affaires de petits vols. Henry Shutter et Ann Dwyer, ont été acquittés. Michael Henry, convaincu d'un vol, a été condamné.

Abus de confiance—John Suble est accusé de retenir illégalement un habillement en soie que Martha Brown réclame.

—P. Dufort a été envoyé à la Première Cour de District, par le recorder Genois, pour répondre à l'accusation de voies de fait qu'il aurait commis sur Caroline Brosart.

[illegible] a été [illegible] pour répondre à cette Cour, sur l'accusation portée contre elle d'un vol de $14.

—Mary Hunton s'est plaint d'avoir été frappée par Bridget Dennengan—Mandat d'arrêt a été lancé par le recorder Genois.

—Peter Quinn a comparu hier devant le recorder Caldwell, il était accusé d'avoir frappé avec une arme et causé la mort d'Hamilton Porter, jeudi dernier. Il a été prouvé à la Cour que Quinn avait d'abord été frappé et renversé deux fois par Porter, et qu'il n'a fait usage de son arme que pour sauver sa vie qui était en danger. L'accusé a été renvoyé de la plainte.

Depart du major Barnard—Le major Barnard est parti hier à bord de l'*Alabama* pour se rendre dans l'isthme de Tehuantepec. L'expédition dont il est le chef, se compose de 51 personnes.

Cour Suprême.—La Cour Suprême s'est réunie à Washington le 2 de ce mois. Les juges présens étaient MM. McLean, Wayne, Catron, McKinley, Woodbury, Nelson et Grier. Le président du tribunal, M. Taney, était absent ainsi que le juge Daniel. La Cour s'est ajournée après s'être constituée et les membres du tribunal se sont rendus en corps auprès du président des Etats-Unis pour lui faire agréer leurs hommages. M. Fillmore les a accueillis avec une extrême cordialité et s'est longtemps entretenu avec eux.

Sinistres.—Le bateau à vapeur *Gayoso* a pris feu ces jours derniers dans le port de Memphis et a été consumé jusqu'à la ligne de flottaison. Un bateau qui se trouvait à côté, le *Swallow*, a été également la proie des flammes. Trois autres steamers de l'Ouest, le *Griffin*, le *Yeatman*, le *Fashion* et le *Cincinnatus*, se sont perdus dernièrement en se rendant à la Nouvelle-Orléans. Et il y a des journaux dans les Etats du Sud et de l'Ouest, qui ne veulent pas que le gouvernement améliore nos fleuves et nos rivières. Oh! aveuglement.

Don généreux—MM. Corcoran et Riggs ont offert un vaste terrain à la ville de Washington pour que celle-ci y construise une maison de refuge. MM. Corcoran et Riggs ont ajouté à ce don une somme de $10,000.

Orage—L'*Intelligencer* de Concordia nous apprend qu'un violent orage accompagné de grêle a éclaté dans cette paroisse. La plupart des grêlons avaient un pouce de diamètre et formaient sur la terre une couche glacée d'un pouce d'épaisseur.

Incendie.—Il y a huit jours environ un incendie a réduit en cendres le moulin à coton de M. Samuel Davis dans la paroisse de Concordia. Une grande quantité de coton a été consumée par les flammes. La perte n'est pas moindre de quinze à vingt mille piastres.

Virginie.—La législature de la Virginie s'est réunie à Richmond le 2 de ce mois. La Chambre des Délégués a élu pour son speaker M. George W. Hopkins. Tous les anciens officiers ont été renommés.

CHRONIQUE DE LA CAMPAGNE.

Nous lisons dans le *Pionnier de l'Assomption* du 6 courant:

Récolte—Les journées étouffantes qui ont si tristement illustré la semaine qui vient de s'écouler, ont porté le dernier coup aux cannes qui étaient encore sur pied.

Mortalité.—La mort aussi a signalé cette fatale semaine. Cette paroisse, d'ordinaire si peu éprouvée, a vu mourir deux habitants: Anselme Mollère honorable citoyen qui est enlevé à sa famille, au milieu d'une carrière qui paraissait devoir être longue et heureuse, et Jules Clément, ce vieillard aveugle à qui quinze ans de douleurs n'avaient rien ôté de son entrain et de sa verve caustique.

Choléra.—Le choléra a fait son apparition dans la paroisse; un nègre du colonel Pugh a été atteint du fléau, mais grâce aux soins qui ont été immédiatement donnés par le docteur J. H. Pugh, le mal a été vaincu et le nègre sauvé. C'est du reste le seul cas qui ait été constaté. Espérons que les visites du vilain se réduiront à celle-là et qu'il nous fera l'impolitesse de ne pas nous honorer de son funeste séjour.

Incendie—Avant-hier, vers trois heures de l'après-midi, le feu s'est déclaré dans la magnifique sucrerie de M. W. W. Pugh, à deux milles environ de Napoléonville. Les étincelles de la bagasse, tombant sur une centaine de cordes de bois qui se trouvaient à proximité des fourneaux, le feu s'est déclaré sur une immense étendue, et le vent aidant, tout l'édifice a été entouré et envahi par les flammes. Dans quelques heures, purgerie, sucre et machine, tout était consumé. Grâce à l'habileté et au courage de l'économe, de mécaniciens et du charpentier de la maison, plusieurs bâtiments importantes ont été mises à l'abri des flammes.

L'édifice et la machine étaient assurés, mais le sucre ne l'était pas, et cette imprévoyance de M. Pugh lui coûte de 20 à 25 mille piastres. Il fallut et roulaison au moment du désastre; il ne restait plus que quelques charretées de cannes.

Une canne et sept rejetons—On voit chez M. Webster une canne à sucre fort curieuse. Par l'effet d'une superfétation très rare, sept rejetons ont poussé sur une canne d'un développement ordinaire. M. Webster conserve cette riche monstruosité, précieusement exposée dans son magasin.

FEUILLETON.

LA COLOMBE,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

DIX-NEUVIEME LETTRE.—[Suite.]

Vers le commencement de janvier, je quittai l'abbaye, plein de reconnaissance pour l'hospitalité qu'on m'y avait donnée; hélas! j'ignorais que cette hospitalité allait me coûter si cher.

J'étais à vingt-huit lieues de Narbonne, je me sentais encore si faible que nous ne pouvions marcher qu'à petites journées. D'ailleurs, peut-être exagerais-je encore un peu ma faiblesse, pour que l'on se défiât moins de moi.

Le premier jour, nous allâmes coucher à Villepinte; le second, à Barbeira; le troisième, à Narbonne.

Dès le lendemain, marché était fait pour me conduire à Marseille. J'étais un pâlot malade de la poitrine et à qui l'on avait ordonné l'air de Hyères ou de Nice.

Je me reposai un jour à Narbonne, et m'embarquai le lendemain. Quarante-huit heures après, grâce à un bon vent, j'étais à Marseille.

Là, je payai mes bateliers, je renvoyai les deux serviteurs de l'abbesse qui m'avaient accompagné et je redevins parfaitement libre.

Je fis aussitôt marché pour me faire conduire en carrosse jusqu'à Avignon, et pour remonter le Rhône d'Avignon à Valence.

Comme mon air cavelier pouvait me trahir, je me fis faire un uniforme d'officier aux gardes de M. le cardinal. Sous cet uniforme, j'étais sûr de ne pas être inquiété.

Je partis de Marseille et gagnai Avignon en trois jours. A Avignon, les vents venant de la mer, et par conséquent la navigation étant bonne, je me confiai au Rhône; d'ailleurs, quand le vent nous manquait, nous attelions des chevaux à notre barque, et nous remontions à l'aide d'un câble tiré par eux.

De loin et dès le point du jour, je voyais votre château. C'était là que vous étiez, là que vous m'attendiez, ou du moins, si ce que l'on m'avait dit était vrai, si votre père vous avait emmenée à Paris, c'était là que j'aurais de vos nouvelles.

Je voulais me faire mettre à terre, cette barque allait si lentement! malheureusement j'étais trop faible encore.

Oh! si j'eusse gagné une heure! si je vous eusse revue! Mais cela ne devait pas être ainsi, nous étions condamnés....

Je n'y pus tenir cependant; une demi-lieue avant Valence, je débarquai. Je ne pouvais marcher vite encore; cependant ma vitesse dépassait de beaucoup celle de la barque.

D'ailleurs, l'espérance de vous revoir m'avait rendu presque toutes mes forces. Depuis longtemps je voyais votre balcon, celui d'où vous m'aviez dit adieu, car j'avais tourné l'angle du chemin; seulement, votre balcon était vide, les jalousies en étaient fermées. Il y avait dans tout l'aspect de ce château, que j'avais tant désiré revoir, quelque chose de morne et de vide qui me glaçait.

Tout à coup, je vis s'ouvrir la porte principale et sortir un cortège qui tourna du côté de la ville et disparut.

J'étais encore à un demi quart de lieue environ; je sentais, sans que je pusse deviner pourquoi, mon cœur se serrer et mes forces défaillir.

Je m'appuyai contre un arbre du chemin; j'essuyai mon front couvert de sueur et je repris ma course.

Je rencontrai un domestique.

—Mon ami, lui demandai-je d'une voix à moitié éteinte, n'est-ce donc plus Mlle Isabelle de Lautrec qui habite ce château?

—Si fait, mon officier, répondit-il; c'est toujours Mlle Isabelle de Lautrec. Seulement, dans une demi-heure, il faudra l'appeler autrement.

—Il faudra l'appeler autrement! Et comment faudra-t-il l'appeler?

—Mme la vicomtesse de Pontis.

—Pourquoi madame la vicomtesse de Pontis?

—Parce que, dans une demi-heure, elle sera la femme de mon maître, M. le vicomte de Pontis.

Je sentis que je devenais livide; je cachai mon front sur mon mouchoir.

—Ainsi, demandai-je, ce cortège que j'ai vu sortir du château ...

—C'était celui des fiancés.

—Et dans ce moment?...

—Dans ce moment ils sont à l'église.

—Oh! c'est impossible!

—Impossible! dit le serviteur. Ma foi, si vous voulez vous assurer de la chose par vos yeux, mon officier, il en est temps encore. Prenez le plus court, et vous serez à l'église en même temps qu'eux.

Je ne me le fis pas redire, car j'avais hâte de m'assurer par mes yeux de la terrible réalité; je ne pouvais croire au récit de cet homme. Il avait un motif quelconque pour me faire un barbare mensonge, mais à coup sûr il mentait.

Je traversai rapidement le pont, j'entrai dans la ville, je pris les ruelles qui devaient plus directement me conduire à l'église. D'ailleurs, j'étais guidé par le son des cloches qui sonnaient à pleine volée.

La place de la cathédrale était encombrée de monde. Eh bien! malgré ces cloches sonnant, malgré cette foule encombrant la place, je ne pouvais croire; je me disais que c'était une autre que vous qui marchait à l'autel; je me répétais que cet homme s'était trompé ou m'avait trompé.

Et cependant, en me mêlant à la foule, je n'osais interroger personne.

Si je n'eusse été vêtu de l'uniforme des gardes du cardinal, certes, je n'eusse jamais pu, tant la foule était grande, arriver au premier rang. Mais devant mon uniforme, tout s'écarta.

Alors, oh!—il me faut encore aujourd'hui toute ma force pour vous donner ces terribles détails; hier, quand j'ignorais que ce fût vous qui m'écriviez, je n'eusse point renouvelé cette douleur sans rouvrir une plaie mortelle....oh! vous n'avez souffert que de ma mort; moi, j'ai souffert de votre trahison.

Pardon, pardon, Isabelle, votre trahison, je le sais maintenant, c'était de l'apparence, mais pourquoi, oh! pour moi, malheureux, c'était de la réalité!

Je vous vis apparaître à travers un nuage pareil à celui qui passa sur mes yeux lorsque, frappé par cet officier, je tombai de mon cheval à terre. Ce fut la même sensation, plus douloureuse encore, car ce que la première fois j'avais senti au flanc, cette fois je le sentais au cœur.

Je vous vis apparaître; vous étiez pâle mais presque souriante; vous marchiez d'un pas ferme en traversant la place, vous sembliez avoir hâte d'arriver à l'église.

Je passai ma main sur mes yeux.... Courbé, haletant, murmurant à demi-voix au milieu de mes voisins étonnés: Mon Dieu, mon Dieu, ce n'est pas vrai.... mon Dieu, ce n'est pas elle.... Mon Dieu, mes yeux, mes oreilles, tous mes sens me trompent.... Elle seule, elle seule ne me trompe pas; elle seule ne peut pas me tromper.

Puis, comme vous passiez à dix pas de moi, je restai sans voix, espérant toujours que vous n'iriez pas jusqu'à l'église, que vous vous arrêteriez en route, et que vous crieriez qu'on vous faisait violence, que vous en appelleriez à toutes les femmes de la sincérité de votre amour; et alors moi, moi je m'élançais, moi je risquais ma vie pour dire: Oui, je l'aime; oui, elle m'aime; oui, je suis le comte de Moret, mort pour tout le monde, excepté pour elle, excepté pour Isabelle de Lautrec, ma fiancée dans ce monde et dans l'autre.... Laissez-moi passer avec ma fiancée.

Et je vous eusse enlevée en face de tous et malgré tous, car je me sentais la force d'un géant.

Oh! Isabelle! Isabelle! vous restâtes muette, vous ne vous arrêtâtes point, vous entrâtes à l'église. Un long cri, commencé dès longtemps au fond de ma poitrine, sortit en la déchirant au moment où vous disparûtes sous le porche, et avant qu'on ne m'eût demandé pourquoi ce cri, j'avais écarté tout le monde, j'étais sorti de la foule, j'avais disparu.

Je regagnai les bords du fleuve, je retrouvai ma barque, je me rejetai au milieu de mes mariniers, enfonçant mes mains dans mes cheveux et criant: Isabelle! Isabelle!

Ils me laissèrent un instant à mon désespoir. Puis ils me demandèrent où il fallait aller.

Je leur montrai le cours du fleuve. Ils détachèrent la barque, et le Rhône nous emporta.

Que vous dirai-je de plus! j'ai vécu sans doute depuis quatre ans, puisque aujourd'hui vous me retrouvez vivant et vous aimant. Mais je n'ai pas existé. J'attendais que le terme que je me suis imposé arrivât pour prononcer mes vœux. Ce terme, vous le rapprochez, merci. Depuis que je sais que vous ne m'avez pas trahi, depuis que je sais que vous m'aimez toujours, la vocation m'est plus facile et je vais plus calme à Dieu.

Priez pour votre frère.... votre frère priera pour vous.

Trois heures de l'après-midi.

VINGTIÈME LETTRE.

Cinq heures et demie, même jour.

Que me dites-vous là! je ne comprends pas bien. Vous m'avez retrouvée, vous êtes sûr que je ne vous ai pas trahi, vous êtes sûr que je vous aime, et cela, dites-vous, rapproche le terme de vos vœux, et cela vous rend la vocation plus facile, et cela vous fait plus calme pour vous consacrer à Dieu!

O mon Dieu! auriez-vous toujours cet étrange projet de renoncer au monde?

Mais écoutez-moi bien: Dieu n'est pas injuste. Quand je me suis consacrée à lui, c'était dans la croyance de votre mort; vous vivez: Dieu n'a pu recevoir des vœux arrachés au désespoir, puisque la cause du désespoir n'existait pas; je suis donc libre, libre malgré mes vœux.

Oh! oui, oui, vous le dites: nous nous sommes presque touchés un instant dans cette abbaye, et rien ne nous a dit que nous étions si près l'un de l'autre. Oh! je me trompe, je suis ingrate envers mon propre cœur. Une voix me criait: Insiste, reste, demeure, il est ici.

Oui, je comprends, elle a tremblé pour elle, pauvre femme, elle a tremblé que l'hospitalité qu'elle vous donnait ne fût sa perte. Oh! pourquoi ne vous ai-je pas retrouvé, moi; j'eusse été fière de la mission que Dieu m'avait donnée de sauver le fils de Henry IV. J'eusse tout affronté, pour le seul orgueil, pour la seule gloire de dire: Quand le monde entier l'abandonnait, moi seule l'ai reçu, moi seule l'ai protégé.

Folle que je suis! en disant cela, je vous avais trahi, et vous étiez perdu comme l'a été le maréchal-duc.

Mieux vaut donc qu'elle ait caché votre existence même à moi et que vous viviez; mieux vaut donc que je souffre, que je sois malheureuse, que je meure.

Mais pourquoi serais-je malheureuse! pourquoi mourrai-je! vous n'avez pas fait de vœux, je regarde les miens comme rompus. Partons, allons en Italie, en Espagne, au bout du monde. Je suis riche encore; d'ailleurs, qu'avons-nous besoin de richesse! vous m'aimez, je vous aime, partons, partons!

Oh! répondez-moi. Oui, dites-moi où vous êtes, dites-moi où je puis aller vous chercher.

Songez que vous m'avez soupçonnée, moi, votre Isabelle, soupçonnée d'une infamie, et que vous me devez une expiation.

J'attends, j'attends!

VINGT-ET-UNIEME LETTRE.

Cinq heures du matin.

Votre lettre a fait tressaillir jusqu'aux fibres les plus secrètes de mon cœur.

Ah! quelle destinée est la nôtre! Vous m'offrez le bonheur cherché, attendu, désiré, pendant toute ma vie, et je ne puis accepter ce bonheur.

Isabelle! Isabelle! vous êtes gentilfemme comme je suis gentilhomme. Une promesse, une simple promesse faite aux hommes nous engagerait, à plus forte raison un serment fait à Dieu.

N'essayez pas de vous faire illusion. Vos vœux sont bien réels et Dieu n'admet pas de pareilles subtilités.

Il n'y a donc plus pour nous qu'un seul avenir, celui dans lequel le malheur nous a poussés. Vous m'avez montré la route sainte en y entrant la première. Je vous suis; nous arriverons ensemble, puisque nous poursuivons le même but. Je prierai pour vous, vous prierez pour moi. Chacun mettra dans sa prière une ardeur qu'il ne mettait pas pour lui-même, et la vie éternelle avec l'éternel amour nous sera donnée par le Seigneur, au lieu de l'amour périssable, au lieu de la vie mortelle.

Et ne croyez point, parce que je vous dis cela, que je vous aime moins que vous ne m'aimez. Non, je ne vous aime pas davantage, je le sais; mais je vous aime avec la force d'un homme d'autant plus fort qu'il est tombé de plus haut et que la chute a été plus profonde, et qui, s'étant relevé après avoir touché la mort de la main, a rapporté du tombeau ce visage pâle que donnent à ceux qui les ont eues les révélations d'une autre vie.

Croyez moi donc, Isabelle, plus je vous aime et plus j'insisterai sur ce point. Ne risquez pas votre salut éternel sur un sophisme. La vie de ce monde est à l'éternité ce que la seconde est à un siècle. Nous vivons une seconde sur la terre, nous vivons une éternité près de Dieu.

Puis, d'ailleurs, écoutez bien ceci, ma fiancée dans ce monde et dans l'autre: le pouvoir qui lie a le droit de délier, et c'est Dieu qui a voulu cela pour que le désespoir ne put pas entrer dans un cœur trompé comme l'a été le vôtre. Urbain VIII est pape, votre famille a de puissantes alliances en Italie. Obtenez la rupture de vos vœux. Ce jour-là, Isabelle, dites moi: Je suis libre.... et alors, alors....oh! je n'ose pas penser à ce bonheur des anges, à cette félicité sans remords qui nous est réservée!

VINGT-DEUXIEME LETTRE.

Deux heures de l'après-midi.

Eh bien! oui, vous avez raison, rien ne doit troubler notre bonheur. Il ne faut dans notre cœur ni crainte ni remords, il faut qu'à notre ciel orageux et sombre succède un ciel pur tout constellé d'étoiles. Oui, celui auquel je m'adresserai m'écoutera; oui, tout inflexible qu'il est, il aura pitié de moi, qui, je vous demande trois mois pour me faire libre, et si dans trois mois notre colombe ne vous a point porté la bulle qui me délie, alors c'est que tout notre espoir est au ciel.

Alors vouez-vous à Dieu comme moi, vouez-vous par des nœuds indissolubles. Oh! je serais trop jalouse de vous savoir libre encore étant enchaînée comme je le suis.

Demain je séparerai.

VINGT-TROISIEME LETTRE.

4 heures et demie de l'après-midi.

Allez, et que Dieu soit avec vous.

VINGT-QUATRIEME LETTRE.

1er juin 1639.

Il y a juste aujourd'hui un mois que j'ai reçu votre dernière lettre; un mois que je n'ai vu venir notre colombe; un mois que rien ne m'a parlé de vous, excepté mon cœur.

Mais il n'y a pas de temps à perdre. Seulement les minutes sont devenues des heures, les heures des jours, les jours des années. Pourtant je attendre ainsi deux mois encore!

Oui, car je ne perdrai l'espoir qu'au dernier jour.

J'écris cette lettre sans savoir si vous la recevrez jamais mais je l'écris pour qu'au jour qui doit nous séparer ou nous réunir, vous sachiez, Isabelle, que j'ai pensé à vous à chaque battement de mon cœur.

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

Décédé hier, à 10 heures du matin, à l'âge de 54 ans, M. RAYMOND LOCOUL. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M., de sa dernière demeure, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

Grande vente de Couvertures françaises, anglaises et américaines, Soieries, Indiennes, Mantelets et Châles de soie, &c.

☞ Aujourd'hui, à 10 heures du matin, J. B. Blanche & Co. vendront à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No. 77, un assortiment de Marchandises sèches de saison, dont le choix et la variété ne laissent rien à désirer. L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente dont les conditions seront très avantageuses.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI SOIR, 10 DECEMBRE 1850.

Les nouvelles reçues par l'Asia, aujourd'hui, n'annoncent aucune hausse sur le prix du coton à Liverpool. Cela a produit quelque désappointement, et par suite notre marché a été très calme aujourd'hui, les ventes n'ayant pas dépassé 800 balles.

Environ 400 boucauts de sucre ont été vendus à des prix bien tenus. Sur les mélasses on a pris 800 barils à 24¼ et 24½ cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas changé, le porc mess se vend en petits lots à $11 87½ et 12, le jambon est ferme. La graisse est au même taux.

Il s'est fait des ventes de whiskey à 25½ et 25¾ cts le gallon, qualité rectifiée.

Le taux du change n'a pas varié, et les demandes sont restreintes.

Rien dans le frêt.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Alabama, Foster, pr Vera Cruz.
Navire Milan, Sturdiven, pr le Havre.
John C Calhoun, Lowell, pr le Havre.
Brick Cimbus, Copperholdt, pr New York.
Clarissa, Robinson, pr Charleston.
Goelette Star, Parker, pr Aransas Bay.

—ARRIVÉS.—

Brick Chenita, Gilpi, de la Havane
Goelette Heroine, Hussey, de Greytown, Nicaragua.

—STEAMBOATS.—

Geo Washington, Carroll, de Cincinnati.
Grand Turk, Robirds, de St Louis.
America, Johnson, de Memphis.
J T Doswell, Larose, de la Balize.
W A Violett, Gwartney, de Lafoure.
Mary Foley, Dufferes, de Donaldsonville.
E C Oglesby, Kimball, d'Alexandrie.
Griffin Yeatman, Williamson, de St Louis.

(*Par le Télégraphe de la Balise.*)

Balise, 2 1[1]2 P. M., 10 décembre.

Le navire Mount Washington, capt. Stone, de Bordeaux, est arrivé aujourd'hui à 2 1[1]2 heures P M à la Passe Sud-Ouest.

PORTS ÉTRANGERS.

(*Par le steamer Niagara.*)

Liverpool, 16 nov—Parti, Empire, Keene, pr la N-Orléans; 15, Frederick, Funk, do; 12, Lapland, Sampson, do; Adeline, Pike, do; Onward, Crosby, do; 11, Britannia, Coulthart, do; 9, Carnatic, Devereaux, do; J Toole, Thompson, do.

Bristol, 15 nov—Parti de Pill, Ellerslie, Harvey, pr la N-Orléans.

Beaumaris, 16 nov—Parti, Royal William, Hughes, pr la N Orléans.

Marseille, 7 nov—Arrivé, Jenny Lind, Robinson, de la N Orléans.

Flushing, 9 nov—Arrivé, Chase, Pillsbury, de la N-Orléans.

Gand, 7 nov—Arrivé, O J Chaffee, Palisbury, de la N-Orléans.

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Arcadia, Counce	parti le 17 septembre et entré en détresse à St Thomas le 30 oct
Navire Emperor, Pedrick,	parti le 6 nov
Navire Astracan, Smith,	partant le 20 nov
Navire Oxenbridge, Taylor,	parti le 8 nov
Navire Radius, Dillingham,	partant le 25 nov
Navire Osprey, Lucas,	sous peu

BORDEAUX.

Navire Helen & Frances, Davis,	parti le 7 nov
Navire Hanse, Schutt,	partant le 6 nov
Navire Siberia, Bartlett,	partant le 30 nov
Navire Isaac Newton, Bash,	partant le 10 nov
Navire Mobile, Buckley, parti le 6 sept. et de Royan	le 15 sept
Navire Mt Washington, Stone, mis en mer le 23 oct	
Navire Emeline, Watts,	partant en oct
Navire Oscar, Labory,	parti le 7 nov
Navire Joshua Brighton, Bartlett, devant partir le	10 octobre
Navire Frederick, Gasilon,	chargeant le 4 nov
Navire Abbott Lord, Rusk,	parti le 4 nov
Navire Irving, Watts,	chargeant le 8 nov

MARSEILLE.

Navire Aurelia, Anderson,	chargeant le 1er oct
Navire Ida, Monti,	partant le 15 nov

MALAGA.

Barque Lucinda Maria, Rich,	chargeant le 20 sept
Navire Sarah-Ann, Dockham,	chargeant le 22 oct
Brick Tigre, —,	parti le 10 oct
Brick Diana, —,	parti le 18 oct
Navire Lotario, Maristany,	expédié le 30 oct

MESSINE.

Brick Hope, Pierce,	partant le 2 nov

PALERME.

Navire Francesca, —,	partant le 15 nov
Brick Carolina, —,	chargeant le 14 oct
Navire Charlotte Reed, Watts,	partant le 1er déc
Barque Anselmo, —,	partant le 15 nov

Départs des steamers de l'Atlantique.

Liverpool.	N.-York.	Boston.
Arctic, 20 Nov...........		
Asia, 23 Nov...........	11 Déc	
America, 30 Nov...........		18 Déc.

CRÈME DE TARTRE—10 barils, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St-Philippe. 10 déc

Foire au bénéfice des orphelins.

LES dames tiendront une foire, dans la salle de bal St-Louis pendant quelques jours, à partir du 9 courant, au bénéfice des orphelins de la troisième municipalité.

Dans cet asyle, le seul qui reçoive des garçons, sont rassemblés des enfants de tout âge, quelques uns au berceau. Leur dénuement est grand et s'adresse à la tendre sollicitude des mères de famille et des âmes charitables. 3déc

A VENDRE.

Le beau steamer OLIVIA, construit à Louisville en 1846, pour la navigation du lac, est maintenant offert en vente à l'amiable, par les soussignés. Il mesure 187 pieds de long, sur le pont, et 150 pieds de quille, 26 pieds de large et 48 1[1]2 pieds de largeur sur les roues, 7 1[1]2 pieds de profondeur de cale et tire 5 1[1]2 pieds lorsqu'il est chargé. Ils deux machines à haute pression de 18 pouces de cylindre et 7 pieds de jeu; chaque machine est de la force de 900 chevaux, avec trois bouilloires ayant 26 pieds de long, 38 pouces de diamètre et double flux. Il y a aussi une machine à vapeur extra faisant jouer deux pompes de force et une pompe à feu. La carcasse de l'Olivia a été construite avec le plus grand soin en chêne blanc et locuste. C'est un excellent bateau pour la mer.

L'inventaire est déposé au bureau de Messieurs Eug. Rochereau et Co 17 et 19 rue St Louis, où les personnes désirant acheter pourront s'adresser.

W. T. HEPP, } Commissaires
R. M. DAVIS, } Liquidateurs.
R. BRENAN. } L. & N. Co
11déc

Faïences, Porcelaines, Cristaux, Verrerie etc. Avis aux Marchands de la ville et des campagnes, aux Familles, Restaurants, Hôtels et Steamboats, etc.

Vt. AICARD,

No. 42, Rue de la Vieille Levée, entre Conti et Bienville.

Le soussigné ayant pris de nouveaux arrangements avec les diverses manufactures d'Angleterre et de France, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il reçoit en ce moment et continuera à recevoir de grands assortiments de Faïences, Porcelaines, Cristaux, etc., qu'il offre à vendre à des prix excessivement réduits pour du comptant ou de bons papiers à 4 mois. Ayant un bel assortiment, il se flatte de pouvoir remplir avec le plus grand soin et avec promptitude toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et aux prix les plus bas de la place.

N. B. Il a constamment en magasin les articles convenables pour les marchés mexicains. Paniers assortis pour les campagnes, etc. etc.

Les familles, Hôtels, Restaurant, Steamboats, etc. trouveront aussi tous les objets pour leur usage.

Il invite donc les acheteurs à venir voir ses prix avant de faire leurs emplettes ailleurs.

11déc— VINCENT AICARD

Importation riche et directe.

NOUS venons de recevoir par le navire Mélomane, un assortiment des plus riches et des plus complets qui aient jamais été importés à la Nouvelle-Orléans.

Notre assortiment consiste en chapeaux de soie X X de dernier genre et du dernier goût.

Aux dames de la Nouvelle-Orléans.

Pour la Noël et le jour de l'An, nous appelons l'attention des dames sur notre magnifique assortiment de chapeaux d'enfans, tels que

Soie, velour, Louis-quatorze et cachemire blanc, et surtout sur la richesse et le bon goût de ses casquettes velour uni.

do brodées, soie,
do do or et argent
do do or et argent.

Ce sera toujours avec un nouveau plaisir que nous nous empresserons de montrer nos marchandises aux dames qui nous favoriseront de leur présence.

Nous avons aussi pour les amateurs, de beaux et bons parapluies de soie recoltée, de toutes grandeurs et de toutes couleurs, que nous offrons à des prix les plus modérés. D W & F BELDEN,
11 déc— No 5 rue Chartres

ON désire avoir une dame parlant l'anglais et le français pour tenir un magasin d'objets de fantaisie. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 11 déc—

VINAIGRE.—En déchargement du Wabash, de Bordeaux—40 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par A. COUTIN & BANSON, 11dec 13, Bienville

VINS.—Eau de-vie—Venant d'arriver par le Wabash de Bordeaux,
20 caisses [illegible]
10 do do do
[illegible] do do do
20 barriques v.n St Julien, — 20 do St-Laurent, à vendre par A. COUTIN & BANSON, 11 dec 13, Bienville

SAUCISSONS—10 barils saucissons de St Louis, venant d'arriver.—AUSSI—Un grand assortiment de conserves alimentaires pour les familles et provisions de navires, à vendre par
11dec A. COUTIN & BANSON, 13 Bienville

VIEUX MADERE—Les soussignés viennent de recevoir du vin vieux de Madère de la maison de Jno. Oliveira & Co. de Madère, qu'ils vendront par quart de pipe, ou par damejeannes. O. VALETON & Co.
11dec 25 Tchoupitoulas

BEURRE en rouleau—30 demi barils qualité de choix, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
11dec 15, rue Tchoupitoulas

BEURRE de l'ouest—300 barrillets prime à vendre par SECCOMB & VOORHIES,
11dec 15, rue Tchoupitoulas

BŒUF FUMÉ de David et Hagg—qualité supérieure, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
11 dec 15, Tchoupitoulas

LANGUES DE BŒUF—Langues fumées en boîtes, do salées en demi et quarts de barrils, qualité de choix à l'usage des familles, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
11dec 15 Tchoupitoulas

CHANDELLES de l'Etoile—300 caisses marque de Verdin Snivlla, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
11dec 15, rue Tchoupitoulas

MESS BŒUF—100 barils et 200 demi barils, J H David, pour familles, à vendre par
SECCOMB & VOORHIES,
11dec 15, rue Tchoupitoulas

VIN rouge en caisses—1000 caisses vin rouge de St-Julien, 300 do St Margaux, Lafitte, Léoville et Latour, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
11 dec—5 17 et 19, rue St-Louis

EAU DE VIE de Ph. Godard—124 quarts de pipes eau de vie de Ph. Godard, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
11 déc—5 17 et 19, rue St Louis

SARDINES—175 caisses de boîtes, demi et quarts de boîtes, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
11 dec—5 17 & 19, rue St Louis

EAU DE VIE de A. Seignette—2 demi pipes eau-de-vie pale de A. Seignette. 11 do do pale do, 20 huitièmes do do do, 3 demi do do do colorée do, 14 quarts do do do, 25 huitièmes do do do, 5 do do do 1815, 5 quarts do do do 1825, 10 huitièmes do do do do, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
11 dec—5 17 et 19, rue St-Louis

EN déchargement du navire Holyoke, du Havre, à vendre en gros et en détail, à la pharmacie, encoignure Dauphine et Douane.
Purgatif de Leroy, numéros 1, 2, 3 et 4;
Vomi-purgatif de Leroy;
Sirop de Briant, contre les imitations de poitrine;
Sirop pectoral de Lamouroux;
Baume tranquille, huile d'amandes douces,
Bas lacés, pour varices, droits et gauches;
Plaques à cautères de Lepérdriel, assorties,
Papier adoucissant pour les cautères;
Pilules ferrugineuses de Vallet, très fraîches.
Graine de santé du Dr. Frank, variables;
Pâte pectorale au mou de veau;
do do au Nafé d'Arabie;
do do de Regnault ainé,
Poudre ferrugineuse de Gasconville;
Seigle ergoté, iodure de potassium;
Gomme arabique en poudre No 1;
Dragées de Lactate de fer, de Gelis et Conté;
Bandages assortis pour enfans et adultes;
Fécule de pommes de terre, très fraîche;
Alcoolature d'aconit, de la pharmacie de Béral;
Pèse liqueurs et pèse sirops;
Stéthoscopes en cèdre de Laennec et autres;
Clysopompes perfectionnés, fonctionnant seuls;
Poudre de Rogé, au citrate de magnésie,
Seringues en ivoire pour oreilles,
Bouts de sein et bouts de biberons, en liège et tétine de vache;
Prompts vésicants, ou mouches de Milan;
Limaille de fer porphyrisée;
Pâte de jujubes, de réglisse et de guimauve;
Gomme adragante en poudre No 1;
Essence éthérée de Reynolds, pour enlever les taches des tissus de soie, laine, velours et cachemire.
Un assortiment de plantes, fleurs, racines, &c., &c., trop long à énumérer.
E E MOUGIN,
11 déc Encoignure Douane et Dauphine.

SARDINES A L'HUILE.—2,500 demi boîtes et quarts boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue "S. Guillois, en déchargement du navire "Lemuel Dyer, venant du Havre, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
10 déc No. 90, rue St-Louis

HUILE DE POISSON—10 barils huile de poisson pour les peintres, à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
10 déc Condé et St-Philippe.

NOUVELLEMENT reçu par le navire Silas Holmes, de New-York—20 livres phosphore, 100 do chlorate de potasse, 25 do nitrate de strontiane, 25 do do do baryte, à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
10 déc Condé et St-Philippe.

EN magasin et à vendre—10 estagnons essence de girofle, 20 do do bergamotte, 10 filets extrait de jasmin, 5 do do violette, à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
10 déc Condé et St-Philippe

NOIR DE FUMÉE—10 barils en paquets assortis à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
10 déc Condé et St-Philippe.

POUDRE DE SEDLITZ—10 grosses très fraîche, à vendre par
P. CUSACHS, Encoignure
10 déc Condé et St-Philippe.

EN débarquement du navire Wabash, de Bordeaux:
20 barriques vin rouge Montferrand, à vendre par
NUMA LACOSTE,
10 dec—6 167, rue Royale.

VIN ROUGE—104 barriques en déchargement du navire Wabash, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
10 nov 30, rue de la Vieille-Levée.

VIN ROUGE—1001 caisses vin en déchargement du navire Wabash, de Bordeaux, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
10 dec 30, rue de la Vieille Levée.

P. LONGIS, Vieille Levée, 47.—
150 barriques vin, J Durand, au Drawbark.
444 do " au Magasin.
300[1]4 vin de Porto Rouge, J. Durand.
60[1]4 " Blanc "
170[1]4 vin de Porto Rouge, Miguel Roig.
40[1]4 " " J. Gousset.
10 barriques de vin Bordeaux d'ordinaire.
15 do do Milon Pouillac.
15 do do Gimouline &
15 do Grand vin de Médoc. Valery.
20[1]4 Eau-de-vie de Cognac.
20 barriques de Pecheo Longueville '45-46.
10 barriques vin de Bergam.
400 caisses de vin de divers marques.
100 do " Brown Cantenac 1836.
100 paniers de vin de Champagne supérieur.
100 do d'huile de Plagniol.
500[1]4 et 1[1]4 de boîte sardine de Bastair, Jean (Plaistère.
400[1]4 vin de Madère marque Grosse. 9déc

☞ Le navire INCORA, capitaine Holm, de Boston, est en déchargement au fleuve de poteau 23, de la Seconde Municipalité; les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. J. W. STANTON & Co,
10déc Encoignure Magasine et Lafayette.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN,
Nouvelle-Orléans, 9 décembre 1850.

UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu lundi sixième jour de janvier 1851, au bureau No 28, rue de la Victoire, entre 9 heures du matin et 2 de l'après midi.

Dans ce temps et au même lieu, il sera tenu une élection de sept directeurs pour servir durant l'année courante. J. NEVILLE,
9déc— Secrétaire.

COMPAGNIE DU GAZ.
Nouvelle-Orléans, le 6 décembre 1850.

L'ÉLECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu au bureau de la Compagnie lundi 6 janvier 1851, de 10 heures du matin à 2 heures P. M. P. N. WOOD,
7 déc—30 Trésorier

FRUITS A L'EAU DE VIE—100 caisses assortis, à vendre par O VALETON & Co,
10 déc 25 rue Tchoupitoulas

FRUITS AU JUS—50 caisses assortis, Teyssonneau, 20 caisses cerises, à vendre par
O. VALETON & CO.,
10 déc 25, rue Tchoupitoulas

VIN DE CHAMPAGNE—800 paniers, lion couronné, 800 de croix rouge, en déchargement des navires Medomack et Lemuel Dyer, du Havre, à vendre par O. VALETON & Co,
10 déc 25, rue Tchoupitoulas

DIVERS—600 caisses pétards, 1,500 caisses raisins en boites et demi boites, 300 barillets raisins, 40 caisses prunes sèches en paubans, 7,000 boîtes, demi et quarts sardines, 800 boîtes et demi boîtes petits pois, 40 caisses fromage de Gruyère, 250 douzaines homards, 16 barriques porter de Londres et Ale pale, à vendre en magasin par
O. VALETON & CO.,
10déc 25 rue Tchoupitoulas

EN débarquement du brick New-World, de Malaga:
500 demi caisses raisins par couches.
300 quarts do do do.
400 demi do do muscat en grappes;
564 quarts do do do do.
A vendre par
DUPOUR, WILLIAMSON & Co,
10déc 35, rue Natchez

VINS D'ESPAGNE—50 quarts barriques vin de Calmenar; 30 quarts vins des Montagnes à vendre par
DUPOUR, WILLIAMSON & Co.
10déc 35, rue Natchez

D. GAST,

Doreur, Galvanisateur et Bronzeur sur tous métaux, tels que: Pendules, Candelabres, Garnitures de cheminée, &c, &c.

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier rue Royale, 149, où il se chargera de l'exécution de tous travaux concernant son état.

Une longue pratique et un travail continu, dans les premières maisons de Paris, le mettent à même de pouvoir garantir la solidité et la beauté des ouvrages qui lui seront confiés.

Il sollicite et espère obtenir le bienveillant patronage des habitants de cette ville. 7dec—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr ALPUENTE a transporté son domicile 251, rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe 6dec—1m

CLASSES DE SOLFEGE.

M. ELIE, premier violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de solfège. Elles sont tenues, les lundi, mercredi et vendredi, de chaque semaine,
De 4½ heures à 5½ pour les demoiselles,
De 5½ heures à 6½ pour les garçons.
Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par élève
4déc—2m No. 351, rue Dauphine

JULES MOISSE & PINAUD,
Successeurs de L. Chabbal,
COIFFEURS,

ONT transporté leur magasin et salon, au No 154 rue de Chartres, maison Pontalba.
Ils tiennent constamment en vente
PARFUMERIE fine et d'importation de Paris, Monpelas, Lubin, Guerlain.
BROSSERIE—tabletterie et peignes, de tous genres.
ARTICLES DE TOILETTE—Chemises de peau dito toile, dito toile et coton, caleçons tricot, chaussettes, cravates et cols.
GANTS JOUVIN véritables;
FABRIQUE de perruques, toupets, nattes, bandeaux et frisettes.
SALON pour la barbe et la coupe des cheveux.
M. Jules se charge de donner aux domestiques des leçons de coiffure. 4dec

Graines de jardinage et Fèves.

LE soussigné vient de recevoir par la barque Lyman, de Londres, un grand lot de fèves pour planter consistant en fèves Washington hâtives, idem de Charleston hâtives, idem de France, haricots idem bleu impérial, &c.

Aussi—Par la barque Nashua, de Philadelphie, un grand lot de graines assorties, provenant des cultures de R. Maupay, à Philadelphie.

Les jardiniers vendant aux marchés pourront obtenir des graines par quarts de cent ou mille livres. Il tient aussi, des boîtes contenant des graines en variétés aux prix de $3, 4, 5, 10 et 20 chaque.

Il vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli lot de plants de fleurs bulbeuses.
D. MAUPAY.
9 dec 67, rue Gravier, près Camp.

LIVRES DE LOIS.

UN Merlin Jurisprudence Universelle, en 18 volumes reliés grand in-4° à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
10 dec 22, rue St-Louis.

EGARÉ—Samedi 7 décembre, une JUMENT mexicaine est partie de chez moi, rue Union, No. 3, entre les rues Craps et Amour, et l'on pense qu'elle est cachée quelque part dans les faubourgs de la ville. Sa robe est brunie, les crins et la queue sont noirs, elle avait sur le dos une selle espagnole neuve, une vieille bride et un collier en corde mexicaine. La personne qui la reconduira chez moi, ou qui fournira les informations nécessaires pour la faire retrouver, recevra une récompense libérale. V. ALEMAN,
10dec—2f Bureau de la Patria, au passage

A LOUER—Une belle MAISON en briques et à étage, située rue de la Douane. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à ALEX. BONNEVAL,
Passage de la Bourse, entre
5déc—30f Bienville et Douane

A LOUER—Possession pouvant être donnée immédiatement:—Trois MAGASINS en briques, à deux étages, rue Poydras, entre St Charles et Carondelet, avec entrepôts et cuisines dans le fond.

Le beau MAGASIN, en briques et à trois étages, rue du Camp, No. 73, entre Gravier et Natchez
Deux MAGASINS en briques et à deux étages, rue Front Levee, entre Hôpital et Quartier, Nos. 22 et 23.

Un MAGASIN en briques et à deux étages, rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à
ALEX BONNEVAL,
Passage de la Bourse, entre
5dec—30f Douane et Bienville

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Treme et Toulouse, avec la maison contiguë. Meublable avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec☞

A Louer présentement.

La jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 221, bien aérée et ayant une belle cour.

S'adresser à Mme Senecal, No 179, rue Bienville 3dec—☞

A VENDRE A L'AMIABLE, le Café et le Magasin de comestibles, situés à l'encoignure des rues Français et Grands-Hommes, avec la MAISON, la cuisine, le terrain et tout ce qui s'y trouve. Le terrain mesure, au pied français, trente pieds sur la rue des Grands-Hommes, quatre-vingt six sur la rue des Français. Il y a les water-works dans la cour. La propriété est assurée pour $1600 et l'établissement $1,200.

AUSSI—Le café et le magasin de comestibles, situés à l'encoignure des rues Craps et d'Espagne, avec deux maisons, deux cours et une cuisine. Le terrain mesure, au pied français, trente pieds sur la rue Craps et cent-vingt-cinq sur la rue d'Espagne, avec deux bonnes citernes dans la cour. La propriété est assurée pour $1,900 et l'établissement $1,300.

Les dites propriétés ne sont offertes en vente que parce que les propriétaires partent pour l'Europe.
Conditions—comptant. S'adresser à JOSEPH NOON, encoignure des rues Grands-Hommes et des Français. 3dec—12f

Habillements Confectionnés.
Aux Marchands de la Ville et de la Campagne.

BACH, BARNETT & CO, No 9, rue des Magasins, viennent de recevoir par le steamer Philadelphia, une addition considérable à leur stock d'habillements d'hiver, soit:
Habits et lévites, drap noir superfin,
Lévites, drap noir, brun et olive,
Habits d'Orsay, invisibles, brun,
Sacs et paletots, casimir noir et fantaisie,
Do do drap noir, olive et do,
Surtouts, noir surfin, brun do,
Do drap pilote, cuir de laine,
Do en couvertures extra fins mexicains.
Manteaux, pleins, drap noir surfin,
Pantalons, surfin noirs, bruns et fantaisie,
Do casimir, à raie d'ordonnance,
Do à grands carreaux, do satinet,
Cotonnade de fantaisie, tweed do,
Pantalons de tous genres, de toutes qualités,
Gilets, soie, satin et fantaisie,
Do gros du Rhin, gros de soie, etc.,
Do casimir brodé, noir et fantaisie, etc
A vendre par BACH, BARNETT & CO,
3 déc 9, Magasins.

JAMBONS DUFFIELD.

3000 JAMBONS DUFFIELD, fort réputés, à vendre à bas prix par
R M McALPIN, marchand en gros,
No 20, rue de la Commune, et
7 déc—30 No 7, Canal street Row

BOTTES fortes pour la boue, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russets, à vendre par FROST & Co,
7 déc 10, rue des Magasins

CHAPEAUX de laines en toile cirée, à l'usage des habitans, à vendre par
FROST & CO,
7déc 10, rue des Magasins

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bordeaux Montferrand;
100 do do Chateau Bernon;
20 do do Chateau Margaux;
20 do do St Emilion;
100 demi do blanc St-Sauterne et St-Barsac;
8 demi pipes cognac 4ème preuve de la marque "Léonard";
18 quarts do do do do;
150 barriques vin de Bergasse;
60 do do Bethford;
10 balles bouchons superfins de 20 milliers chaque en sacs de 1000 et 500;
1000 damejeannes vides de 5, 3, 2 et 1 gallons.
Aussi—100 barriques de vin de Bordeaux de différents crûs et très vieux, en magasin.
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
7 déc 15, rue St-Louis.

CALICO, à 5 sous la yarde, chez
C.M. SIMPSON,
4déc 30, rue du Canal

Plant de fraisiers, venus de graines.

A VENDRE—10,000 fraisiers, de la variété dite Crescent, en excellent ordre et prêts à être replantés immédiatement.

Ce plant a été élevé dans mon jardin, la saison dernière. Sans être très délicats de culture, cette variété donne une récolte abondante de belles fraises, mesurant souvent trois pouces et demi de circonférence, pleines de jus et d'un saveur très parfumée. Elle a été éprouvée prolifique et son rapport dure plusieurs mois de l'année. Le prix en est fixé à $10 le cent.

Les demandes peuvent m'être adressées par la poste, ou à mon bureau, No 7, Bank Place. Elles seront remplies avec promptitude.
3 déc—un lm) HENRY LAWRENCE.

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.

Jeudi, 12 décembre 1850.
Mlle. BARON.
Première représentation de la saison, de
Robert le Diable,
Grand opéra en cinq actes et sept tableaux, de Meyerbeer.

Mlle C. Baron remplira le rôle d'Helena
☞ On commencera à 6½ heures

Théâtre des Variétés.

MERCREDI SOIR, 11 DECEMBRE 1850.
BACHELORS TORMENTS, Comédie en 2 actes.
DEUX DIVERTISSEMENTS par les principaux danseurs. Suivi de
DEEP DEEP SEA, parade musicale et nautique.
Le spectacle finira par
A MODEL OF A WIFE, parade.

Prix d'entrée — Loges et parquet 75 cents. Galerie 25 cents. Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie. Le spectacle commencera à 7 heures.

Bal de Société
A LA SALLE DE VERANDAH,
ENCOIGNURE CLAIBORNE ET ORLEANS.

Le premier bal est
Renvoyé au Samedi 14 décembre 1850.

LES souscripteurs sont priés de passer à la dite salle pour prendre leur billet.

Les membres du comité d'invitation et d'installation sont:

J. L. Rabassa,	E. A. Michel,
A. Lange,	C. Rossi,
P. Soussenaud,	Massicot,
A. Bellanger,	Z. Latour,

Hippolite Perralta.
26 nov—11 F. CALONGNE, Secrétaire.

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION,

No 13, rue St Charles, au premier.

Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.

☞ PRIX D'ENTRÉE—25 cents: billets de famille pour la saison $2.

CETTE collection de peintures comprend nouvellement des ouvrages d'art récemment reçus d'Europe, provenant d'artistes distingués, mais aussi des sujets choisis dans les diverses collections particulières de cette ville, lesquels ont été obligeamment offerts par de nombreux amateurs afin d'encourager le goût des beaux arts.

Chaque mois une grande partie des tableaux de l'exhibition seront remplacés par d'autres. Quelques-uns de ces tableaux sont à vendre et l'on peut en connaître le prix en s'adressant à la personne qui en a charge.

L'exhibition sera ouverte de 10 à 3 heures durant le jour, et les soirées de beau temps de 7 à 10 heures. 19 nov—4mlrd

☞ Nous faisons des avances en espèces sur des consignations adressées à Mills, McDowell & Co à New-York, ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast.
30 oct—☞ McDOWELL, MILLS & CO.

Agence de la Compagnie d'Assurance du Sun

Nlle-Orléans, 28 novembre 1850.

LES listes d'intérêt sur le scrip de 1847, 1848 et 1849, ont été reçues, et les paiements seront faits en conséquence. L. MATTHEWS,
29 nov—1m Agent

M. de Vriès,
PROFESSEUR DE CHANT.

M. DE VRIES, professeur de chant, absent pendant une partie de l'été, est de retour à la Nlle-Orléans, et a fixé son domicile au coin des rues St-Pierre et Bourbon. Il continuera à donner des leçons comme par le passé, et il se recommande à ses anciens élèves et au public. 19 nov—30f

Changement de domicile.

LES SALONS DE GUTH, si favorablement connus, sont transférés des AUJOURD'HUI 23 NOVEMBRE, aux bâtiments attenants à la Brasserie, rue Conti, Nos 75 & 77. M Guth serait heureux de retrouver ses anciennes amis et clients.

La grande réputation et l'immense succès obtenus par cette Bière de la Louisiane sont une garantie suffisante qu'il continuera de fabriquer un article supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'ici au Sud, et qui surpasse par aucune brasserie du Nord, ni de l'Europe.

Les ordres seront reçus et promptement remplis à l'office, rue Conti, No. 77. 14nov

Mme Groux, de Paris,
No 303, rue Bourbon, encoignure Orléans,

EX couturière des grands théâtres de Marseille et de St-Etienne, a l'honneur de prévenir les dames, qu'elle confectionne sur ordre tout ce qui concerne les costumes et coiffures de bals, parés et masqués, ainsi que les robes, manteaux et modes de ville.

On trouvera également chez elle costumes et dominos de tous genres, à louer. 25nov—1m

Habillemens pour Enfans et Jeunes Gens.

36, Rue de Chartres.

NOUS avons l'honneur d'informer les familles que nous avons reçu par le Lemuel Dyer, du Havre, et par le steamer Ohio, de New-York,—Un nouvel assortiment d'Habillemens pour Enfans de tout âge,—ainsi que pour Jeunes Gens.

Nous offrons aux acheteurs toutes les dernières modes de Paris et de New York, aux prix les plus réduits. Notre assortiment est le plus grand et le plus nouveau qu'il y ait à la Nouvelle Orléans.

—Consistant principalement en:—

Blouses unies et chamarrées avec ou sans pèlerines en drap, satin de Chine, popeline, mérinos et velours pour enfans de 3 à 6 ans.
Blouses basquines, haute nouveauté, drap cachemire.
Blouses Raphaël et Ste Marie, et des assorties.
Mousquetaires ou paletots avec pèlerines, 6 à 12 ans.
Monte-Christo ou Manteau à manches, haute nouveauté, drap chamarré, couleurs assorties, 6 à 15 ans.
Manteaux, drap ordinaire, 4 à 15 ans.
Pardessus, Paletots, Sacs, en drap, casimir, Tweed, &c.
Redingotes drap noir, bleu, vert invisible, &c, nouvelle coupe.
Pantalons, 3 à 15 ans, drap, casimir, satin laine, à guêtres
Gilets de soie, satin, drap, gros de Roi, piqué blanc, &c.
Grâce coats et CerroGordos, drap varié 8 à 16 ans.
Blanket coats et tweeds pour collège, tous les prix
Ainsi que gilets et pantalons.
Gilets ronds, à pointe, en drap et tweed, 3 à 8 ans.
Vestes algériennes, Monte Christo, Basquettes, Bretonnes
Vestes mousquetaires, Basquines, Cracoviennes, Republicaines.
Vestes montagnardes, Orientales, Napolitaines, &c, &c. Vestes en velours et drap uni et chamarré.
Le tout haute nouveauté pour enfans de 4 à 12 ans, &c, &c, &c.
Aussi—Chemises françaises, Caleçons, Gants, Cravattes, Chaussettes, Foulards, Bretelles, &c, &c.
LAGAY & LECANU,
7dec 36, rue de Chartres, près Douane

Jean Augé,

63, encoignure Bienville et Chartres.
NOUVELLE COMPOSITION
Pour faire **croître les cheveux**; elle fortifie et embellit la chevelure.

Grand assortiment d'OUVRAGES EN CHEVEUX fabriqués chez lui pour les deux sexes 25 nov—3m

A. D. Grieff et Co,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée.
Nouvelle-Orléans
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD.
16nov—a

A LOUER,

UN VASTE TERRAIN situé à Gentilly, non loin de l'habitation du juge Bermudez—Ce terrain, fermé de toutes parts et où l'on construit une cuisine à étage, écurie, est propre à la culture d'un jardin et à tenir une vacherie, il a 300 pieds de front au chemin de Gentilly et 270 sur l'Allée Marigny, sur une profondeur de près de 800 pieds.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire Fcis. Courbet, rue Claiborne No 213, entre Ste-Anne et Dumaine.

Nota—On pourra louer aussi un autre terrain non fermé, à peu de distance du précédent, mesurant aux deux bouts 180 pieds sur une longueur de 675 pieds. 15 nov—30

CHARBON—CHARBON.

EN VENANT près de la Poste, souvenez-vous qu'il y a un entrepôt de CHARBON, au No. 77, rue de la Douane, à la première porte après la rue Royale, où l'on trouve constamment du charbon de Pittsburg, d'Angleterre, du Cannel américain et de l'Anthracite: à vendre à des conventions des acheteurs.
30 oct—☞ M. BEAN, WILLARD & CO.

CHARBON—100 boucauts charbon anthracite, venant d'être reçus et à vendre à l'entrepôt de la ville, No 77, rue de la Douane.
14nov—30f McBEAN, WILLARD & Co.

Vins—Vins—Vins.

EN débarquement du navire Amelia, capitaine Jordan, de Marseille,—75 barriques vin noir; 350 caisses vin Muscat; 100 caisses absinthe Sauvajol Bruneton, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
26nov 27, rue St Louis.

DAMEJEANNES, Bouchons et Bouteilles—100 damejeannes de 5 gallons, 200 do de deux, 400 do de 1, 10 balles de 6,000 bouchons à damejeannes, 100 paniers bouteilles vides, à vendre par
PAUL JUGE Fils & Co,
25 nov 27 rue St Louis

REÇU par le navire Post, de Brême,
100 boîtes de fromage de Limburg,
200 livres saucissons de Brunswick,
60 jambons Westphalie,
100 barils harengs de Hollande,
A vendre par DUNTZE & IKEN,
10 déc Enc. Royale et Conti.

CONSERVES FRANÇAISES—En débarquement du navire Wabash, de Bordeaux,
15 caisses de sardines en 1[1]1, 1[1]2 et 1[1]4 boîtes,
4 do cèpes à l'huile en 1[1]2 boîtes,
1 do do do 1[1]2 do,
7 do petits pois 1[1]2 do,
1 do do 2[1]3 do,
1 do do 1[1]1 do,
1 do champignons 1[1]2 do,
1 do lamproys, asperges, artichauts,
3 do lait doux pour voyage,
4 do de 4 doux. coulis de tomates.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
10 déc Enc. Royale et Conti.

VIN ROUGE—En débarquement du navire Wabash, de Bordeaux,
10 barriques vin rouge, Leoville, Chateau Lesour et Rose, très vieux,
150 caisses vin St-Estèphe, bon ord,
150 do St-Julien très bonne qualité.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
10 déc Enc. Royale et Conti.

HUILE DE BALEINE—10,000 gallons huile pure, blanchie et non blanchie, pour l'hiver, à vendre par J W STANTON & Co,
10 déc enc. Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—1,000 caisses chandelles assorties, de New Bedford, à vendre par
J W STANTON & Co,
10 déc enc. Magasins et Lafayette

Mlle A. Mansuy,
Rue de Chartres No 60,

A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle est de retour de Paris avec un assortiment de modes qu'elle ouvrira jeudi 12 décembre.

Mlle M. invite les dames de venir examiner les nouvelles marchandises qu'elle a choisies avec le plus grand soin dans les maisons les plus renommées de Paris, parmi lesquelles on trouvera les plus nouvelles modes en CHAPEAUX et en CAPOTES de soie, chapeaux de Peluche pour dames et pour enfans, manteaux, mantelets, sorties de bal, bonnets de soirées, robes de bal, coiffures en fleurs et en blondes, toilettes, dentelles, voiles de mariées, lingerie, layettes et trousseaux pour dames, bourses, &c, bracelets et autres articles de fantaisie, qu'elle vendra aux prix les plus modérés. 10dec—1m

Mme DUBALEY
No 156, RUE ROYALE,

A L'HONNEUR de prévenir les dames de la Nlle-Orléans, qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un nouvel assortiment de CAPOTES et CHAPEAUX PELUCHE, et des MANTEAUX et PALETOTS en cachemire gris et des manteaux satin noir à la Naine. Tous ces objets sont bien confectionnés à la dernière mode. Mme Dubaley prie les dames de venir visiter ses marchandises, elle leur vendra à un prix modéré.
9 déc—4

ALMANACHS POUR 1851
Victor Hébert
149 RUE DE CHARTRES.
ALMANACH de la LOUISIANE.
do PROPHETIQUE.
do COMIQUE
do LIEGEOIS
do de l'ILLUSTRATION, à vendre en gros et en détail. 10 dec—10f

Victor Hébert
149, Rue de Chartres,

VIENT de recevoir pour le jour de l'an un joli choix de livres d'étrennes pour enfants, demoiselles, dames, &c. &c. Albums avec et sans peintures, pupitres et papeteries boites à ouvrages, nécessaires de travail et de toilette, chapelets en or, en argent, en corail, &c. &c. portefeuilles, buvard, cornets, porte monnaies, porte cigarres, jeux de patience, mailles de jeux de toutes grandeurs.
Livres de Prières.

Paroissiens velours, garnitures en argent et en imitation, avec peintures sur la tranche, paroissiens velours de toutes grandeurs à tous les prix, et en général tous les livres de piété, gravures pour les livres de prières. 10dec—30f

AVIS AUX CONFISEURS.
VOR. HEBERT,
149 RUE DE CHARTRES,

A REÇU par les derniers arrivages du Havre un magnifique assortiment de cartonnage, telque cornets riches, rouleaux, boîtes de toutes formes et grandeurs, avec peintures et glaces; vases et paniers garnis de fleurs. Tous ces articles seront vendus à des prix très avantageux pour les acheteurs. 10dec—30f

B TATOUT & Cie.
Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, tels qu'une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en peau, boîtes de fantaisie, acajou et palissandre, bonneterie et ganterie de toute description, agrafes, fil Alexandre, aiguilles et galon, peignes à nœuds, démêloirs et fins cheveux, couverts, fer battu, métal et mécaniques à secrets, couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écrire, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil couleur en bobines, fil patente, noir, bleu, écru et lacets divers, savon Mailly, transparent et autre parfumerie. Aussi une grande variété d'autres articles, etc. 10dec

A VENDRE

UN Café et Grocerie, situé à l'encoignure des rues Levée et du Port, 3me Municipalité. Cet établissement est bien connu et jouit d'une bonne clientèle. Le Propriétaire ne s'en défait que parce qu'il en tient un autre à Algers.

Conditions—Le prix devant être fixé à l'amiable l'acquéreur en paiera un tiers comptant et donnera ses billets avec un bon endosseur, à trois et six mois de date, pour les deux autres tiers.
S'adresser sur les lieux. 13nov☞

AVANCE D'ARGENT—Les soussignés feront des avances sur marchandises qui leur seront consignées ou placées en leurs mains pour vendre. Également sur des marchandises convenables expédiées à Benj. M. Field, de New York, à M Field Fowler, à Boston, ou à Osgood Field, à Londres
W. F. VREDENBURGH & Co,
16 nov—1an 29, Vieille Levée

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leur demande au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, et devant Banque de l'Union
C. ROSELIUS, C. W. E. LAVERGUE,
F. B. d'AQUIN, A. D. CROSSMAN,
5nov—☞ Exécuteurs Testamentaires

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE.
Boulangerie des Etats-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, nous avons ouvert une succursale de notre boulangerie au No 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment d'excellent pain et le biscuit de tous genres, pour lesquels notre boulangerie est si renommée.

Reconnaissant du patronage libéral qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.
J. H. DURRUTY & Co, 241, rue Julie
N. B. Les fonderies, restaurants et familles peuvent toujours se fournir à la boulangerie de l'Etat supérieur, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
3dec—3m H. D. & Co

Coton en Bobines d'Alexander.

LES soussignés, Agents pour la vente de ce fil supérieur, en ont constamment en mains un grand approvisionnement.
H. BOYLE & CO,
16 nov—30f 47, rue de la Douane.

A. DELAMARE & NADAU DU TREIL,
26 rue St-Louis 26,
Maison de Commission.
Auront constamment à vendre

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques & qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques & qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 4me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES très vieux et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisses.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan (muscat.)
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Deinhart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, marasquino, eau verte, guignolet, anisette Mallorka, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en boucaut, baril et en damejeannes
GENIEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en panier et en caisse.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, câpres, cornichons, varinettes, olives, etc
A. DELAMARE & NADAU DU TREIL.
30 nov

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—43 caisses en déchargement des navires Cairo, Sunbeam, Petershoff, Empire et Nashua, comprenant un grand assortiment pour la ville, la campagne et l'expédition en Californie, à vendre à des conditions libérales par
G. W DUNBAR,
29 nov 5, rue des Magasins

Nègres du Maryland et de la Virginie.

VENANT d'arriver et à vendre à mon Etablissement No 15, rue de l'Esplanade, CENT TRENTE NEGRES, importés de Baltimore, comprenant un choix de bons nègres de champ, domestiques, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses, couturières, forgerons, charpentiers et un bon ingénieur. Le tout à vendre pour du comptant ou des acceptances de ville. Les personnes qui désirent faire des acquisitions, sont invitées à venir me voir car je suis décidé à vendre à bas prix.
30oct—1m J. M. WILSON.

BEURRE GOSHEN—12 firequins beurre excellent, de la vacherie de Goshen, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
28 nov Encoignure Magasins et Lafayette

Jouets d'Enfans.

150 Caisses jouets assortis, en débarquement du navire Faneuil Hall, de Brême.
Ainsi qu'un beau choix de poupées rose et habillées, de Paris, à vendre par
CHASSANIOL & BOULENGER,
6 déc Encoignure Chartres et Conti.

Marchandises pour le marché mexicain.

100 BALLES impériales, 10 caisses bretagne fil,
30 caisses platilles fil, 5 do créas fil;
50 balles indiennes bleues et blanches;
5 caisses tissus et mousselines imprimées;
En magasin et à vendre par
McDOWELL, MILLS & Co,
5dec 25, rue Gravier

EAU DES CARMES.

CETTE eau de Mélisse des Carmes, admirable dans ses effets pour une foule de maladies, telles que l'apoplexie, les coliques de toute espèce avec ou sans dérangement de ventre, excellente aussi pour faciliter la digestion des repas un peu lourds, &c, &c. Se vend toujours à la pharmacie du soussigné, seul dépositaire direct pour la Nlle Orléans. A. A. PEYCHAUD,
5déc 105, rue Royale

JOUETS D'ENFANS—35 caisses jouets d'enfans d'Allemagne reçus par le navire Lemuel Dyer venant du Havre et à vendre par
BERNARD TURPIN,
9 déc No 20, Vieille Levée.

CITRONS DE GENES—845 caisses citrons de Gênes, reçus par le brick Dedalo, et à vendre par BERNARD TURPIN,
9 déc No 20, Vieille Levee

AMANDES DOUCES—50 caisses amandes, 50 damejeannes do do, à vendre par
BERNARD TURPIN,
9 déc 20, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par le soussigné, d'importations récentes.
130 Boîtes de 4 à 6 onces essence de rose pure, 12 estagnons de 10 livres chaque essence de bergamotte, de limon et de citron, 30 livres soie à coudre, de Naples; 100 douzaines cravattes soie française, 200 carreaux marbre, de 10, 12 et 14 pouces carrés, 300 mortiers en marbre, 600 caisses maccaroni et vermicelli italiens; 60 pipes vin Catalogne, 32 barriques vin rouge Brenford, de 1842 et très supérieur. 30 barriques vin Margaux 1845 très supérieur. 310 caisses vieux vin Chateau Belair 1841 et 1843. 245 barils vin blanc 1844; 40 caisses marasquin de Zara; 60 caisses citrons; 50 caisses véritable absynthe Suisse; 4 caisses citrons, 96 quarts pipes, cognac, plus meilleures marques; 1000 paniers huile fine de Plagniol. Constamment en mains et à vendre par DOMINIQUE LANATA,
9 déc 9 et 10, rue Jefferson.

PREMIER ARRIVAGE DE FIGUES FRAICHES DE SMYRNE—[illegible] boucauts figues de choix en [illegible] reçue par le steamship Ohio; c'est le seul chargement reçu jusqu'à présent à vendre par I. W. L. CUSHING & Co.
No. 35, rue Conques.

N. B.—Les personnes qui ont fait des achats avant l'arrivée, sont priées de venir les recevoir aujourd'hui, au débarquement du steamship.

A vendre également des figues de Panniers récolte, en paniers fins. 9 déc